

9.

Lablanc  
Pierre

Par un acte huit cent quatre sept le procureur General  
 a quatre heures apres midi de la Republique qu'on s'est  
 separer et a officier de l'Etat civil de la Ville de Ferrette, cautions  
 de ce nom, Dep. du th. Rhin, sont venus pour l'insinuer  
 Etienne Reyer sergent de police age de quarante ans et  
 Bernard Reyer sergent de police age de cinquante ans et  
 acquisiteur de la Ferrette lesquels au delibere de leur  
 a deux heures apres midi de Pierre Lablanc age de  
 ans et Joseph Lablanc sergent de police age de  
 ans et Marie Reyer femme de Reyer age de  
 ans et de la commune de la Ferrette au delibere  
 par la commune de la Ferrette au delibere  
 par la commune de la Ferrette au delibere

Reyer  
 Reyer

Lablanc